

# Résultats et interprétation

## Sondage sur le plan d'accessibilité

Septembre 2019 à août 2024

Bureau des droits de la personne  
Human Rights Office



uOttawa

# Table des matières

Table des matières .....	2
Introduction .....	3
Contexte .....	3
Objectif .....	3
Méthodologie .....	3
Diffusion.....	3
Compte-rendu des résultats .....	4
Sommaire .....	4
Rôle.....	4
Capacités et limitations fonctionnelles.....	5
Types de limitations fonctionnelles.....	6
Les Dispositions générales .....	7
Les Normes pour l'information et les communications.....	8
Les Normes pour l'emploi.....	9
Les Normes pour le transport.....	10
Les Normes pour la conception des espaces publics.....	11
Les Normes pour les services à la clientèle .....	12
Collaborateurs .....	13

# Introduction

---

## Contexte

Du 17 décembre 2019 au 15 février 2020, le Bureau des droits de la personne a invité la population étudiante, le personnel et les visiteurs de l'Université d'Ottawa à répondre en toute confidentialité au sondage en ligne « Plan d'accessibilité pluriannuel de l'Université d'Ottawa 2019-2024 ». Le sondage était disponible dans les deux langues officielles.

## Objectif

Cette consultation en ligne avait pour but d'évaluer le niveau de satisfaction de la communauté universitaire avec des besoins d'accessibilité variés à l'égard des stratégies du [Plan d'accessibilité pluriannuel de l'Université d'Ottawa 2019-2024](#).

## Méthodologie

### Questions

Le questionnaire comportait neuf questions fermées. Il était possible de fournir plusieurs réponses à certaines questions portant sur l'auto-identification. Une section pour l'ajout de commentaires était disponible pour chacune des questions portant sur les stratégies.

### Auto-identification

Les personnes participantes avaient le choix de s'auto-identifier ou non. Les trois questions portant sur l'auto-identification avaient pour but d'aider le Bureau des droits de la personne à faire ressortir les inégalités sociales qui ont un impact disproportionné sur certains membres de notre communauté universitaire en situation de handicap. Cette information permet de mettre en place des changements significatifs pour permettre à chacun de participer pleinement au sein de notre communauté universitaire.

### Rester au fait et s'impliquer

Le Bureau des droits de la personne a profité de l'occasion pour faire connaître aux membres de la communauté universitaire en situation de handicap les moyens de rester au fait des prochaines initiatives et consultations d'accessibilité sur le campus, ainsi que les inviter à soumettre leur candidature pour siéger au nouveau [Comité consultatif uOaccessible](#).

## Diffusion

L'invitation à participer au sondage a été publiée dans la Gazette, partagée dans les réseaux sociaux de l'Université et la liste de diffusion du Service d'appui au succès scolaire (SASS) – Accommodements scolaires, et affichée sur les écrans de télé du campus.

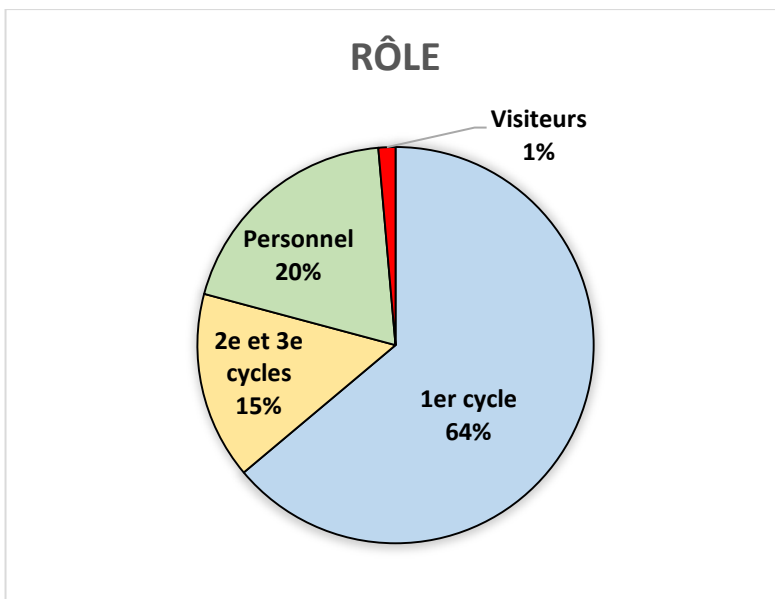
# Compte-rendu des résultats

---

## Sommaire

- Nombre total de répondants et répondantes : 68
- La majorité des personnes répondantes étudient au premier cycle (64 %).
- Diverses capacités et limitations fonctionnelles ont été identifiées; idem pour les types de handicaps.
- Le taux de satisfaction quant aux stratégies présentées se situe entre 65 % et 75 %
- Le rôle des répondants sur le campus, leurs capacités et limitations fonctionnelles et leur type de handicap n'influencent pas de façon significative leur niveau de satisfaction à l'égard de chacune des normes.

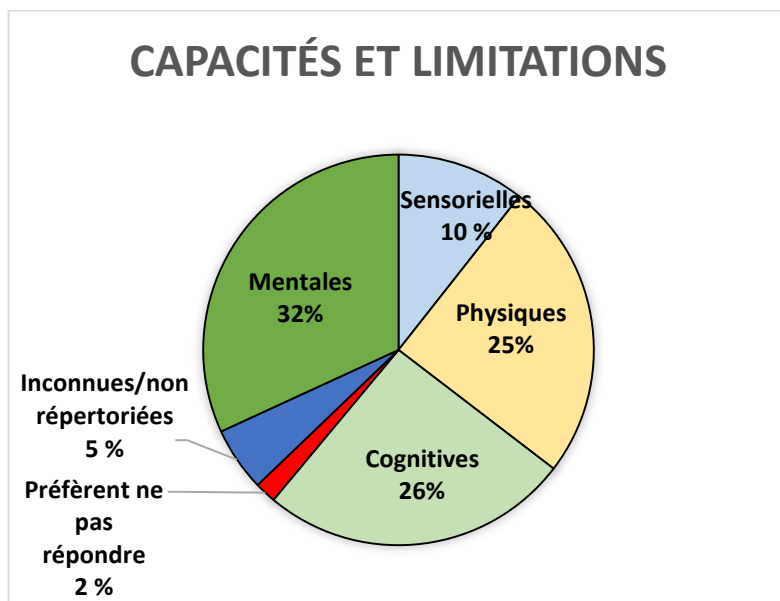
## Rôle



- Population étudiante au premier cycle : 46 (64 %)
- Population étudiante au deuxième ou troisième cycle : 11 (15 %)
- Personnel : 14 (20 %)
- Visiteurs : 1 (1 %)

Remarque : Les personnes répondantes pouvaient sélectionner plusieurs rôles (ex. : employé et étudiant).

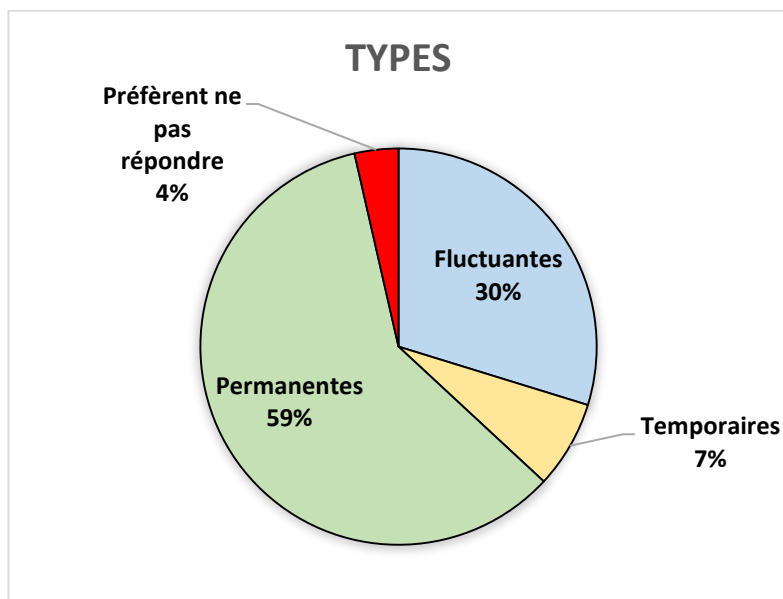
# Capacités et limitations fonctionnelles



- Capacités et limitations sensorielles (p. ex. : vision, ouïe) : 12 (10%)
- Capacités et limitations physiques (p. ex. : mobilité, flexibilité, dextérité, douleur) : 28 (25%)
- Capacités et limitations cognitives (p. ex. : apprentissage, développement, communication et mémoire) : 29 (26%)
- Capacités et limitations mentales (p. ex. : émotions, psychologie, toxicomanie) : 36 (32%)
- Capacités et limitations inconnues/non répertoriées : 6 (5%)
- Personnes préférant ne pas répondre : 2 (2%)

Remarque : Les personnes répondantes pouvaient sélectionner plusieurs capacités et limitations fonctionnelles (p. ex. : santé mentale et physique).

## Types de limitations fonctionnelles



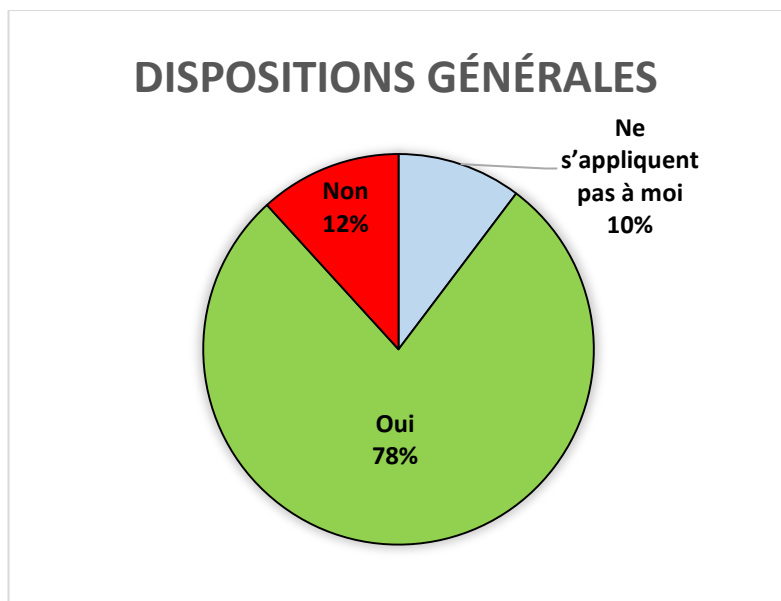
- Fluctuantes : 25 (30%)
- Temporaires : 6 (7%)
- Permanentes : 50 (59%)
- Personnes préférant ne pas répondre : 3 (4%)

## Dispositions générales

Soutenez-vous les engagements énumérés dans le Plan d'accessibilité pluriannuel 2019-2024 au chapitre des dispositions générales de la LAPHO?

C'est-à-dire :

- Établissement de politiques d'accessibilité, rapports et plans d'accessibilité
- Formation (y compris pour les professeurs et les éducateurs)
- Obtention ou acquisition de biens, de services ou d'installations



- Les dispositions générales ne s'appliquent pas à moi : 7 (10%)
- Oui : 53 (78%)
- Non : 8 (12%)

# Normes pour l'information et les communications

Soutenez-vous les engagements énumérés dans le Plan d'accessibilité pluriannuel 2019-2024 au chapitre des normes pour l'information et les communications de la LAPHO?

C'est-à-dire :

- Processus de rétroaction, formats accessibles et aides à la communication (y compris les ressources et le matériel didactiques et de formation, les ressources de la Bibliothèque de l'Université d'Ottawa);
- Renseignements sur les mesures ou plans d'urgence ou sur la sécurité publique
- Sites et contenus Web accessibles



- Les normes pour l'information et les communications ne s'appliquent pas à moi : 13 (35%)
- Oui : 56 (57%)
- Non : 4 (8%)

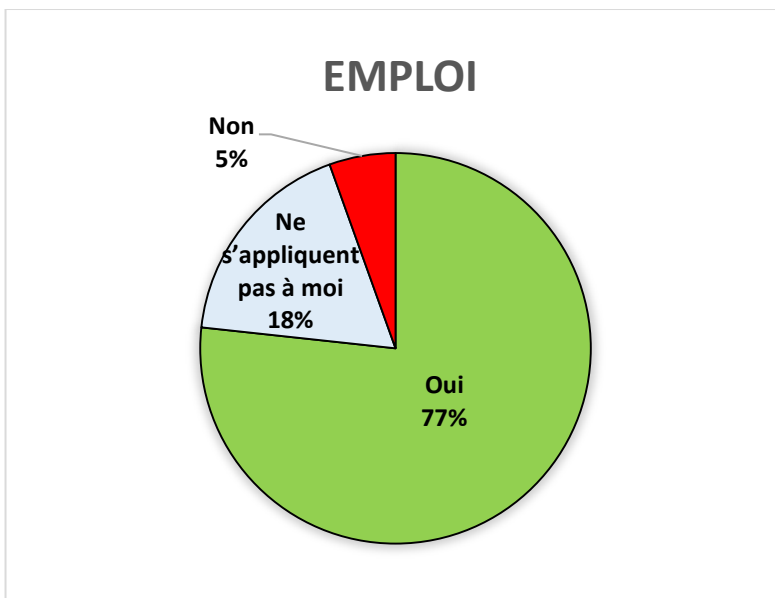


# Normes pour l'emploi

Soutenez-vous les engagements énumérés dans le Plan d'accessibilité pluriannuel 2019-2024 au chapitre des normes pour l'emploi de la LAPHO?

C'est-à-dire :

- Processus de recrutement, d'évaluation et de sélection
- Avis aux candidats retenus
- Renseignements sur les mesures de soutien aux employés
- Formats accessibles et aides à la communication pour les employés
- Renseignements relatifs aux interventions d'urgence dans le lieu de travail
- Plans d'adaptation individualisés et documentés pour les employés
- Processus de retour au travail
- Gestion du rendement
- Perfectionnement et avancement professionnels
- Réaffectation



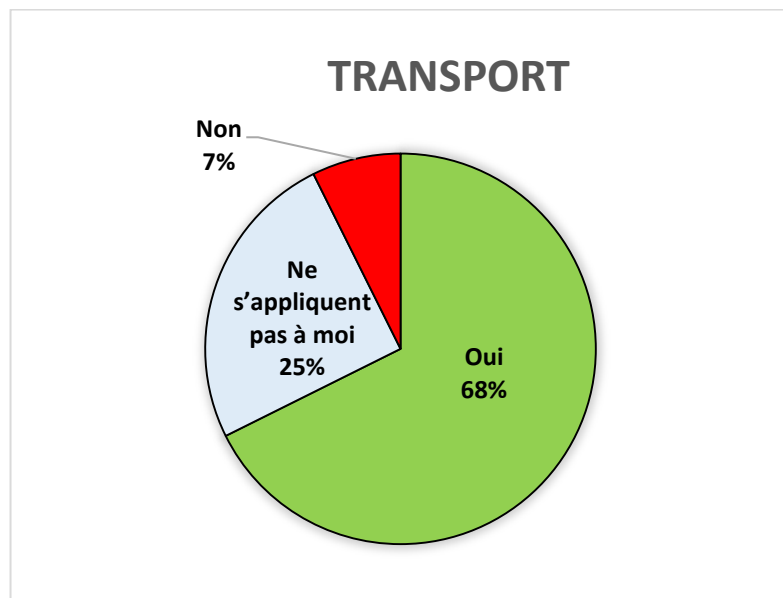
- Les normes pour l'emploi ne s'appliquent pas à moi : 24 (18%)
- Oui : 39 (77%)
- Non : 5 (5%)

## Normes pour le transport

Soutenez-vous les engagements énumérés dans le Plan d'accessibilité pluriannuel 2019-2024 au chapitre des normes pour le transport de la LAPHO?

C'est-à-dire :

Lorsqu'un service de transport fourni par l'Université d'Ottawa (ou en son nom) n'est pas accessible, une autre option accessible doit être fournie sur demande.



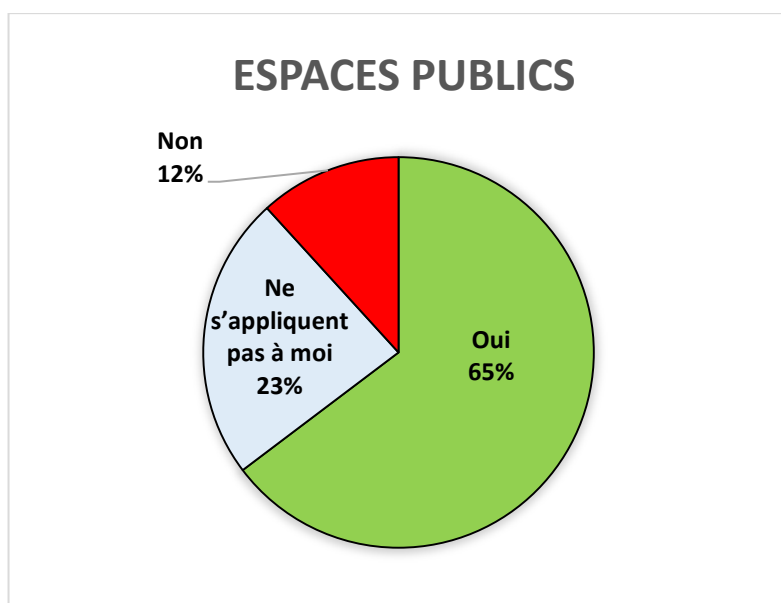
- Les normes pour le transport ne s'appliquent pas à moi : 17 (25%)
- Oui : 46 (68%)
- Non : 5 (7%)

## Normes pour la conception des espaces publics

Soutenez-vous les engagements énumérés dans le Plan d'accessibilité pluriannuel 2019-2024 au chapitre des normes pour la conception des espaces publics (Normes d'accessibilité au milieu bâti) de la LAPHO?

C'est-à-dire :

- Aires de restauration extérieures destinées à l'usage du public à l'Université d'Ottawa (p. ex. : tables à pique-nique)
- Voies de déplacement extérieures à l'Université d'Ottawa (p. ex. : escaliers, rampes, bordures de trottoir, signaux pour piétons, aires de repos)
- Espaces de stationnement accessibles fournis par l'Université d'Ottawa ou en son nom (p. ex. : ratio 12-1, stationnement de type A et B, signalisation, facilité d'accès);
- Comptoirs de services intérieurs et extérieurs de l'Université d'Ottawa (files d'attente fixes et zones d'attente)
- Entretien des éléments intérieurs et extérieurs accessibles fournis par l'Université d'Ottawa ou en son nom



- Les normes pour la conception des espaces publics ne s'appliquent pas à moi : 16 (23%)
- Oui : 44 (65%)
- Non : 8 (12%)

## Normes pour les services à la clientèle

Soutenez-vous les engagements énumérés dans le Plan d'accessibilité pluriannuel 2019-2024 au chapitre des normes pour les services à la clientèle de la LAPHO?

C'est-à-dire :

- Avis de perturbations temporaires
- Utilisation d'animaux d'assistance et de personnes de soutien



- Les normes pour les services à la clientèle ne s'appliquent pas à moi : 17 (25%)
- Oui : 49 (72%)
- Non : 2 (3%)

# Collaborateurs

---

Le Bureau des droits de la personne tient à remercier toutes les personnes qui ont facilité la production de ce document.

- Approvisionnements : Marie-Claude Fillion, Isabelle Larivée et Monica Mendoza
- Ressources humaines : Lise Griffith
- Direction générale des communications : Marie-Cine Renaud et Mélanie De La Chevrotière
- Immeubles : Marc-Antoine Joly et Geoffrey Frigon
- Bibliothèque : Talia Chung, Joan Cavanagh et Cecilia Tellis
- Service d'appui au succès scolaire : Michel Guilbeault, Vincent Beaulieu et Jean-Pascal Beaudoin